

Importance des options en L2

Par **Biscuitdiscount**, le 17/06/2018 à 19:51

Bonjour ! :-)

Je viens de valider ma L1 et j'aimerais avoir quelques conseils concernant la L2, notamment sur le choix et l'importance des matières à TD en L2.

Le problème est le suivant : je dois choisir 3 matières fondamentales au S3 (dont deux obligatoires : administratif et civil). Concernant le 3ème TD, au S3 on a le choix entre : Finances publiques, histoire de la formation politique et droit pénal...

Jusque ici aucun problème, mais il se trouve qu'au S4, il est possible de suivre le cours de droit commercial en TD (cours que j'aimerais bien suivre), mais pour ce faire, je suis obligé de passer soit par les FP, soit par le TD d'histoire au S3 (ceux qui prennent pénal au S3 en fonda sont obligés de continuer au S4).

Et là j'ai un petit problème : le cours de FP ne m'intéresse pas vraiment, (j'ai essayé de compulsier un bouquin à la bu... sans succès), et le cours d'histoire de la formation politique sent la construction européenne à plein nez (et je n'aime pas ça non plus...).

Ma question est la suivante : le choix des TD en L2 est-il déterminant pour la suite ? Pourra-t-on me reprocher d'avoir fait l'impasse sur le droit commercial ? (dans le cas où je m'orienterais dans un cursus du genre notariat, droit des affaires ou autre...).

Je demande ça car vu les choix qu'on me propose, je pense la jouer "stratégique" et aller vers le droit pénal (la matière est réputée plus simple que les autres, dans ma fac pour le moins)

Je précise que mon projet est encore flou, j'hésite encore un petit peu avec le droit du travail et le notariat... (ça risque certainement d'évoluer mais bon, je commence doucement à y réfléchir :))

Merci de votre réponse !

Par **guizmo2145**, le 17/06/2018 à 20:54

Bonsoir,

Si votre projet est encore flou, je ne vous conseille pas de vous spécialiser dès maintenant dans un domaine si par la suite vous regretteriez le choix fait. Il convient, stratégiquement parlant, de prendre les matières dans lesquelles vous vous sentez le plus à l'aise ou, en tout cas, en vous lisant, les matières dans lesquelles vous êtes "moins pire" pour ne pas paraphraser des personnes de télé-réalité...

Sachez en tout cas que tout le monde pourra vous dire blanc ou noir sur les sélections par la suite avec l'étude de votre dossier par les directeurs de master 1 / master 2 mais j'ai appris

qu'il n'y avait finalement aucune unicité sur ce point et que des personnes ayant choisi des matières sans pourtant avoir de relations, mêmes ténues, avec le M1/ M2 étaient préférées à d'autres ayant pourtant effectué un parcours de type classique avec des matières attendues pour postuler dans le master.

Bonne chance à vous pour la suite et félicitations pour la réussite de votre L1 bien sûr

Par **Biscuitdiscount**, le 17/06/2018 à 22:01

Bonsoir,

Mon chargé de TD de constit me conseillait la même chose : rester sur un cursus le plus général possible, du moins jusqu'au master. Je vais suivre votre conseil, le pénal me semble être une matière importante pour tout juriste (non ?)

Merci beaucoup de votre réponse !